

CORRESPONDANCE

Les articles qui suivent n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité du journal.

Monsieur, Si j'ai bonne mémoire, le maire de Roubaix a pris jadis un arrêté obligeant les bouchers de Roubaix à indiquer en chiffres d'une certaine dimension le prix de leur viande. Cet arrêté ajoutait que le cours officieux des denrées alimentaires serait publié hebdomadairement dans les journaux. Je n'ai jamais rien vu dans le vôtre du moins — et comme je ne connais point d'autre à Roubaix, je me demande si cet arrêté municipal n'est déjà plus en vigueur.

L'administration ferait bien, ce me semble, de renseigner le public à cet égard.

Agré, etc. UN COMMUNEAUX. Roubaix, 9 janvier 1875.

Monsieur le Directeur, On m'assure que le Journal de Roubaix accepte les réclamations légitimes d'où qu'elles viennent je vous avoue que j'en doute un peu. Cependant je veux essayer.

On a beaucoup critiqué l'administration de M. Derognacourt de son système d'ébouage, on est venu dire qu'il coulait cher Je n'en sais rien, je ne connais pas les chiffres. Mais ce que je sais bien, c'est que depuis quelque temps le service de l'ébouage laisse beaucoup à désirer. Il est bon d'être conservateur, mais pas au point de conserver la boue.

Agré, Monsieur, les civilités empressées. d'

UN CONTRIBUTABLE RÉPUBLICAIN.

Roubaix, 8 janvier. Monsieur le Rédacteur du Journal de Roubaix.

Vous avez déjà bien souvent parlé du mauvais état et de l'inexactitude de nos horloges publiques. Mais vous n'avez guère été écouté... par l'entrepreneur. Infortuné Cassandre, vous avez pris le parti de vous taire.

Notre nouvelle administration, qui paraît animée des meilleures intentions, ne pourrait-elle faire quelque chose à ce sujet ?

Agré, Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

UN NEGOCIANT, qui voudrait pouvoir régler sa montre.

Baïts Divers

M. Wurtz, doyen de la Faculté de Médecine de Paris est, dit-on assez gravement indisposé; depuis deux jours son cours est suspendu.

Le navire Virginie, venu de la Plata au Havre, a amené douze chevaux sauvages, provenant des Pampas, et qui ont parfaitement supporté la traversée. Ils ont été conduits dans une propriété de la commune de Rogerville, où, pour se remettre des fatigues du voyage, ils jouissent momentanément de la liberté des pâturages normands.

Ce lot est composé de chevaux et de juments de petite taille, dont l'âge varie entre cinq et dix ans. Leur taille maximum est de 1m 50 au garrot; encore n'y a-t-il qu'un sujet qui l'ait atteinte. Ce ne sont pas précisément des types de beauté; ils ont la poitrine étroite, la tête courte, et sont peu étoffés. Cela n'empêche pas leurs pareils de faire dans les Pampas, avec un cavalier sur le dos, trente lieues en douze heures, sans desseller, sans qu'on leur donne pour ainsi dire rien à manger.

LA MENAGERIE BIDEL. — Avant-hier soir, à Paris, le dompteur Bidet a failli être dévoré par ses lions.

Il était entré, selon sa coutume, dans la grande cage où se réunissent, sous son fouet, trois lions, deux hyènes, deux ours, un chacal, un mouton et un éléphant. Tout-à-coup, l'ours noir, le plus terrible des deux, s'avança vers le lion, dont il a, au fond, une peur inouïe, et

Que de fois à la Castellania Victor n'avait-il point osé parler de cette petite église où, le dimanche, les maîtres et un certain nombre de leurs esclaves allaient entendre l'office divin? Urbana ne l'y avait pas encore voulu conduire.

A la vérité, jusqu'au moment de sa fuite, elle l'avait cru sans religion, fétichiste comme la plupart des Africains ou tout au plus musulman; et, depuis son retour à la santé, peu de dimanches s'étaient suivis :

— Du reste, dit-elle à ce sujet à son mari, puisque nous voici privés de la satisfaction de le faire instruire et baptiser, je veux qu'il m'adresse la demande formelle de nous accompagner à Sainte-Brigitte, ce qui m'amènera tout simplement à le questionner sur son mystérieux passé.

— Comme il vous plaira, chère amie; Yoyo n'est qu'à vous.

Mais la défiance de Victor s'étant accrue, en raison même de ses illusions de dragueur, il se bornait à faire scrupuleusement son service sans rien demander à son ingrate maîtresse.

Longues années après, quand il parlait de sa vie d'esclave :

— J'en étais arrivé, disait-il, à craindre jusqu'au sourire de cette femme dont la beauté me faisait peur. Ses plus bienveillantes paroles me glaçaient.

Lorsqu'elle arrêtait sur moi ses grands yeux noirs, brillants et limpides, je me sentais enveloppé comme par un suaire; je songeais aux regards de la cobra-judas et j'essayais, sans y parvenir bien souvent, de me retirer de sa présence. Elle me fascinait et me paralysait. Mon antipathie pour elle augmentait de jour en jour. Je me sentais la force de la braver encore en face, mais à quoi bon? Résolu comme je l'étais à n'avoir recours qu'à la ruse, je dépensais en dissimulation toute mon énergie. Triste effet de l'esclavage ! j'en étais réduit à ne compter que sur mon hypocrisie et déployais un zèle extrême auprès de celle qui personnellement pour moi la servitude. L'exil, toutes les tortures morales. Je me retranchais dans le silence; n'ayant garde de lui réclamer ma liberté, je n'aurais voulu pour rien au monde solliciter d'elle aucune faveur. Oh ! j'aurais bien voulu aller à Sainte-Brigitte, mais j'en attendais l'ordre !

Victor ne fournit donc pas à dona Urbana l'occasion de l'interroger. Sourires, doux regards, paroles flatteuses, tout échoua devant l'obstination trop justifiée du jeune Breton, envers qui elle n'osait plus user de menaces ni de violence. Soutenu pourtant par ses espoirs nouveaux, il avait repris forces et belle mine, à la parfaite satisfaction des Farniz, qui, pour faire encore parade de sa possession, n'en attendaient pas davantage.

Longues années après, quand il parlait de sa vie d'esclave :

— J'en étais arrivé, disait-il, à craindre jusqu'au sourire de cette femme dont la beauté me faisait peur. Ses plus bienveillantes paroles me glaçaient.

Lorsqu'elle arrêtait sur moi ses grands yeux noirs, brillants et limpides, je me sentais enveloppé comme par un suaire; je songeais aux regards de la cobra-judas et j'essayais, sans y parvenir bien souvent, de me retirer de sa présence. Elle me fascinait et me paralysait. Mon antipathie pour elle augmentait de jour en jour. Je me sentais la force de la braver encore en face, mais à quoi bon? Résolu comme je l'étais à n'avoir recours qu'à la ruse, je dépensais en dissimulation toute mon énergie. Triste effet de l'esclavage ! j'en étais réduit à ne compter que sur mon hypocrisie et déployais un zèle extrême auprès de celle qui personnellement pour moi la servitude. L'exil, toutes les tortures morales. Je me retranchais dans le silence; n'ayant garde de lui réclamer ma liberté, je n'aurais voulu pour rien au monde solliciter d'elle aucune faveur. Oh ! j'aurais bien voulu aller à Sainte-Brigitte, mais j'en attendais l'ordre !

me à son type naturel, dans les lignes harmonieuses et pures de contour parfait de la jeunesse, doit renoncer au péché de la gourmandise et de la paresse.

Elle ne doit jamais oublier l'aphorisme de Cornaro : « Manger pour vivre, et non pas vivre pour manger. » Elle doit se soumettre à certaines règles de table et de mouvement, hors desquelles l'obésité est là qui menace de l'engloutir. Et, si elle est envahie, c'est encore par le retour aux préceptes de l'hygiène qu'elle pourra retrouver son charme d'autrefois.

Sauf les cas de maladie, l'obésité est l'œuvre des combustions lentes de la vie et ne se montre que dans l'âge adulte. Il est très-rare de la rencontrer chez l'enfant. Dans le cas, c'est un indice de scrofule. Ainsi l'on trouve dans les Ephémérides des curieux de la nature l'histoire d'un enfant qui vint au monde dans un état d'obésité extraordinaire qui augmentait chaque jour, à ce point que ses langes ne pouvaient plus le contenir. On cite aussi un enfant de 4 ans qui pesait 104 livres; un autre, Edouard Bright, qui à dix ans pesait 140 livres et à vingt ans 356 livres.

Ces faits ne sont pas rares. En dehors de ces merveilles de l'obésité, il y a les cas infiniment plus fréquents de l'obésité habituelle aux natures lymphatiques, oisives et quelque peu gourmandes. Ceux-là semblent être le résultat d'une perturbation fonctionnelle de l'assimilation dans le travail digestif.

En effet, dans la digestion, le sang est huileux et la graisse qui circule dans les vaisseaux se détruit dans la jeunesse par la respiration et par l'exercice, mais dès qu'avec l'âge l'activité cesse, et que l'homme reste inactif, cette graisse ne pouvant plus se détruire se dépose dans les tissus. Telle est la cause de l'obésité à laquelle prédisposent un tempérament spécial et des influences particulières dont l'action semble incontestable.

En première ligne, on doit citer l'habitude d'une nourriture abondante et succulente, dans lequel le raffinement du goût introduit en excès les légumes féculents, les farineux, les pâtisseries, le sucre, la graisse, la bière. La quantité ic à plus d'effet que la qualité, mais celle-ci ne nuit pas et les gourmets, pour ne pas dire les gourmands, sont habituellement d'une voracité exagérée, dans laquelle s'observe un certain velouté de la peau des mains qui est tout à fait compromettant. On les devine en leur disant toujours par une poignée de main.

L'inaction, le long séjour au lit, la réduction, le défaut d'exercice viennent ajouter leur action débilitante à ces effets de l'obstruction graisseuse produite par le régime. C'est à l'épinglette qu'on engraisse nos poulardes, et qu'on leur donne cette blancheur de chair et cette finesse de goût si appréciées « des gens d'esprits qui savent manger. » C'est par un esclavage barbare qu'on engraisse les autres volatiles qui font le plaisir des tables richement servies; et sans faire de rapprochement injurieux, je puis dire aussi que c'est l'esclavage qui dans les harems de l'Orient produit sur les femmes qui s'y trouvent renfermées depuis longtemps cet embonpoint qui les déforme d'une façon si désagréable. Il n'y a là que la jeune fille qui échappe aux étreintes de la graisse, mais cela ne dure pas longtemps. La chaleur du climat, la vie recluse, l'allongement du corps mollement étendu sur des divans, la transformation bientôt et ce n'est pas bientôt qu'une vieille femme.

Dans notre pays, sous notre ciel tempéré, la femme qui est libre de ses mouvements et qui n'est pas allongée par la chaleur prolongée du soleil, se fait souvent esclave de sa mollesse et des habitudes qu'elle se crée. Dans sa vie oisive, elle se lève tard, et se repose souvent sur sa chaise longue. Alors apparaît une accumulation de graisse dans les chairs, dont il est difficile ensuite de se débarrasser. Rien n'est mieux établi que cette influence de l'inaction du corps sur la production de l'obésité.

Dans son accumulation, la graisse n'a pas seulement pour effet de détruire les formes naturelles et les contours élégants de l'homme, mais elle constitue à l'intérieur, autour du larynx, du cœur, des intestins et du foie, un danger de compression qui entrave les fonctions de la vie.

Est-ce par là qu'elle favorise le diabète sucré chez les gens obèses? La chose est possible, mais non pas encore démontrée.

Au début, elle ne se forme que sur le ventre qui proémine, sur le dos, sur les hanches, puis sur la poitrine, et enfin sur tout le corps ainsi qu'à l'intérieur des organes.

Pour la faire disparaître, il y a bien des moyens, les uns dangereux à employer, les autres inoffensifs, mais d'un emploi aussi ennuyeux que fatigant. Peu de personnes ont le courage d'y recourir énergiquement. La coquette se contente bien pour huit jours, mais l'indolence reprend vite le dessus, et l'on s'arrête. On voit des hommes faire ce qu'il convient pour maigrir, mais il est peu de femmes qui puissent s'y astreindre. Elles gémissent, commencent la cure de réduction, puis se découragent et se résignent à leur sort.

Parmi les moyens convenables à employer contre l'obésité, je citerai surtout le régime et l'exercice. Il ne faut recourir aux médicaments que si l'accumulation de la graisse est très-considérable, et parmi eux il n'y en a pas un d'aide. Les acides à petite dose sont innocents, et, à haute dose, comme ils engendrent la gastrite suivie de maigrir et de consommation, c'est la mort.

Le régime et l'exercice sont les meilleurs moyens que doivent employer les gens obèses.

Un régime conseillé pour guérir l'obésité est celui de Banting qui, en un an, a diminué de 48 livres.

S'abstenir autant que possible de pain, de beurre, de lait, sucre, bière et pommes de terre.

Pour déjeuner, 120 à 180 grammes de bœuf, de rognons de mouton, de poisson bouilli ou de lard; une grande tasse de thé sans lait ni sucre, un petit biscuit de 30 grammes de rôtie sèche.

Pour dîner, 150 à 180 grammes de toute espèce de poissons, hors le saumon, de toute espèce de viande, excepté le porc, de tout légume, excepté les pommes de terre, la rôtie sèche; pas de gibier, de volaille nippouding; deux ou trois verres de claret, de sherry ou de madère, mais pas de champagne, ni de porto, ni de bière.

Le souper comme le dîner, mais en quantité moindre.

L'abstinence la plus recommandée est celle du sucre. Un point important sur lequel il faut insister, c'est la petite quantité de boisson dont on doit faire usage. Reste à savoir si les obèses, devenus tels par excès de bonne chère, voudront se soumettre à ce menu.

Quand on veut promptement faire maigrir un individu, on peut lui proposer de se mettre au régime du jockey de course qui veut alléger son poids.

Pour réduire les jockeys au poids voulu, on emploie les moyens suivants : le jeûne, la marche, la transpiration et les purgations, selon le temps qui précède les courses et le tempérament des individus. Les vêtements portés par les jockeys sont d'une grosse flanelle douce. Ils consistent dans deux ou trois paires de pantalons et cinq ou six gilets ou jaquettes, et par-dessus tout cela un habit complet de vêtements ordinaires et aisés. Le jockey ayant pris une nourriture légère se met en marche le matin de bonne heure. Si la température du jour doit être élevée, il commence à marcher d'un pas modéré, qu'il accélère ensuite par degrés. A la distance de 15 ou 20 kilomètres environ, et quelquefois plus, on lui fait préparer une chambre où il peut se reposer et prendre quelque chose de chaud.

Après s'être arrêté un instant (auprès du feu si l'air extérieur est froid), il revient chez lui d'un bon pas, agitant souvent ses bras, afin d'en augmenter la force musculaire par l'effet même de l'exercice. Revenu dans un état de transpiration abondante, il prend encore quelque chose de chaud et il se repose au moins pendant une heure, bien chargé de couvertures dans une chambre chauffée. Quand la transpiration a cessé, il met ses pieds à l'eau chaude, s'éponge partout le corps et s'habille comme à l'ordinaire, en ayant soin de se tenir chaudement, d'éviter les effets du froid et de l'humidité. Il se couche de bonne heure, se lève le lendemain en temps convenable pour recommencer sa marche. En même temps qu'il se soumet à ce régime, il doit observer une diète sévère; sa nourriture habituelle est, le matin, une rôtie et du thé, et à midi, un peu de viande. Les liqueurs fortes lui sont interdites, la seule boisson fermentée qui lui soit permise est le vin en très-petite quantité et très-légerement additionné d'eau (David Low).

En suivant ce régime, un homme peut réduire son poids de plus de 500 grammes par jour, sans altérer l'état général de sa santé et nuire à sa vigueur naturelle; au contraire, tous les jockeys avouent qu'ils se trouvent très-bien de cette manière de vivre, et que c'est seulement quand ils retournent trop subitement à un régime substantiel qu'ils sont incommodés.

A côté de ce système, il y a celui des purgatifs alcalins combinés à la sudation, il faut alors prendre chaque jour un bain de vapeur prolongé suivi d'un vigoureux massage et boire un verre d'eau additionné de cinq grammes de sulfate de soude.

Pour ceux qui, aiment à chercher au loin et cherment ce qu'ils ont sous la main et bon compte, ce sulfate de soude du pharmacien diplômé peut être remplacé par certaines eaux minéralisées par la nature.

Dans le nombre, il faut citer en France Yacqueyras, Montmirail, et à l'étranger Kissingen, Hambourg, Barlsbad, Pullna, Sedlitz, Birnenstorf, Marienbad, etc., dont il faut prendre deux verres par jour tous les matins, tandis que le soir on prend quelques pilules de réduction à base de bi-carbonate de soude.

Ces moyens sont excellents et donnent les meilleurs résultats, à une condition toutefois, c'est qu'ils soient secondés par la sudation quotidienne, le régime animal et un exercice suffisamment prolongé.

A côté d'eux, il convient de mentionner le javovandi, récemment importé en France par le docteur Continho et par lequel on se procure chaque jour, quand on veut, une déperdition de salive et de sueur qui dépasse plus d'un kilogramme; le fucus vesiculoseus, qui renferme une petite quantité d'iode, et enfin l'iode lui-même, qui jouit auprès des dames d'une réputation un peu usurpée.

C'est une erreur de croire que l'iode fasse maigrir, qu'il agisse sur l'embonpoint et qu'il ait le pouvoir de fondre la graisse. Sa spécialité est tout autre. Il n'attaque que certains organes et c'est aux poitrines opulentes qu'il montre son pouvoir destructeur, ce qui n'est pas sans danger. Mieux vaudrait pas s'en servir.

En définitive, si l'on veut combattre la tendance à l'obésité, il faut savoir se priver des pâtisseries, des friandises, des sucres, des substances féculentes qui constituent la moitié du régime alimentaire habituel, ou du moins n'en prendre

dre qu'une petite quantité pour compléter un repas fait d'œufs, de viande et de légumes frais.

Quant à l'obésité réelle, il ne faut pas compter que le régime à lui seul puisse la combattre avec succès. C'est alors que l'habitude de se lever matin, que l'exercice à pied et à cheval, que les bains de vapeur, et enfin que la cure au sulfate de soude devront être conseillés.

Tout cela n'est pas difficile à exécuter. Le traitement n'a rien de pénible et je suis étonné de voir autant de femmes dépasser les limites de leurs contours naturels, alors qu'avec un peu de persévérance et de volonté, elles pourraient se débarrasser de la graisse qui nuit tant à leur beauté.

Les grands efforts sont rares, a dit Brillat-Savarin, et si l'on veut être suivi, il ne faut proposer aux hommes que ce qui leur est facile, en même temps, quand on le peut, ce qui leur est agréable.

E. BOUCHUT.

Nouvelles du soir

On écrit de Paris, 9 janvier 1875 :

« Le bruit paraît s'accroître que M. de Broglie sera appelé à former le nouveau cabinet. »

Le Soleil confirme dans une certaine mesure ce bruit. « Il y a, dit-il, une difficulté qui peut arrêter ou tout au moins retarder la constitution d'un cabinet de Broglie. »

Cette difficulté est la suivante : Il est à peu près évident que l'Assemblée ne votera aucune des lois constitutionnelles; cependant, une de ces lois est encore à l'ordre du jour de l'Assemblée; c'est celle qui doit régler la transmission des pouvoirs. On se demande s'il est sage de constituer un ministère, avant que l'Assemblée ait décidé du sort de la loi sur la transmission des pouvoirs.

« Si M. le duc de Broglie arrivait aujourd'hui au pouvoir, il devrait probablement retirer les lois constitutionnelles. Il semblerait assumer la responsabilité de l'échec de ces lois, tandis que cette responsabilité doit appartenir en toute justice à l'Assemblée. »

Des informations de la dernière heure assurent que les bases du nouveau ministère seraient arrêtées : M. de Broglie, le duc Decazes, M. de Fourtou en feraient partie; les autres membres ne sont pas encore désignés.

Le lord-maire et les shérifs de Londres déjeûnent au Grand-Hôtel, aujourd'hui, à midi, avec les membres de la chambre de commerce britannique. Parmi les invités, on cite MM. Léon Say, Michel Chevalier, lord Lytton, Warner, Alphonse, Paul Leroy-Beaulieu, Ozenne, etc., etc., et les principaux représentants du haut commerce anglais à Paris.

« Petite bourse du soir : 100.15. »

DERNIERE HEURE

Versailles, 9 janvier 12 h. 30 matin.

« A la suite d'une entrevue avec M. Dufaure, le Maréchal a appelé M. d'Audouin-Pasquier qui a décliné la mission de former un cabinet. »

On croit que M. de Broglie sera appelé aujourd'hui.

COMMERCE

Paris, 8 janvier 1875.

NOTES. — Nous avons encore en un assez vil mouvement d'affaires hier soir, et bien que l'on continuât à rechercher passablement le coton le ton du marché était plus calme ce matin, et les vendeurs ne demandaient entravés d'ailleurs les achats. Indépendamment des affaires notées, on a encore traité des Ombra à livrer, et l'on demandait jusqu'à 67 fr. 50 pour good fair; on a payé 79 fr. pour 250 lb. Brouch good fair à livrer, 89 et 90 fr. pour strict good ordinary Géorgie, ce dernier prix pour 100 lb. à livrer par Duffus, non notés; du strict good ordinary Louisiana a obtenu 91 et 92 fr., ce dernier prix aussi pour une affaire de 497 lb. non notées.

Le terme resté encore aussi actif hier soir se payait 92 fr. 50 pour Louisiana mars et avril, et on tenait même 93 fr. — On peut de nous le faire à 92 fr., et il n'y a pas acheteurs ainsi.

Les ventes notées à quatre heures vont à 3,645 b., mais avec les parties non cotées, on peut encore estimer les ventes depuis hier à environ 5,900 b.

Laides. — Nous avons connu la vente de 15 b. de Vido, saint, à 276 fr., et on a fait en outre 23 b. de 277 fr. 50 à 285 fr.

PLACE DE PARIS. — Paris, 8 janvier 1875. — Céréales et Farines. — La marchandise offerte à la vente était plus abondante, les détenteurs sont forcés de consentir à des concessions et le mouvement de baisse qui se produit sur les blés se marque sur les farines. La tendance à la baisse devient donc générale, et la reconnaissance des stocks en sera la conséquence forcée. Les menus-grains, bien que tenus aussi faiblement, sauf les avoines, se maintiennent cependant à des cours qui ne sont pas en rapport avec ceux du blé.

Huile de Colza. — Affaires calmes, mais les prix sont fermes et en hausse de 0,10 c. sur le rapproché. On cote disponible et courant 76.50 fév. 77, mars-avril, 77.50.

Huile de Lin. — Calme, prix sans changement.

Les spiritueux ne donnent pas lieu à de grandes affaires, mais la tendance est meilleure qu'hier soir; les acheteurs ont cours cotés. On cote courant 32 février 32.50, mars-avril 33 à 34, etc. 33.

Sucres. — Les affaires sont calmes, mais les prix sont fermes. On cote sucre roux No 10/13 53, No 7/9 52.25. Sucres blancs No 3 disponible, 64.25; 4 de mai 67 à 67.50. Sucres raffinés sans changement.

BULLETIN FINANCIER

Bourse de Paris du 8 Janvier 1875

Deux heures. — Les cours de nos Rentes varient entre 99 50 et 100 05, ce qui dénote une certaine fermeté, surtout avec une situation politique aussi incertaine.

Les acheteurs depuis six mois sont grisés de leurs succès, rien ne peut les ébranler, pas même les craintes d'une dissolution de la Chambre.

Les vendeurs ont été trop éprouvés pour pouvoir prendre aucune initiative, aussi restent-ils dans l'expectative, car, dans les circonstances où ils ont essayé de lutter contre cet optimisme outré des acheteurs, ils ont toujours été victimes de leurs tentatives de réaction. Les valeurs sont très fermes.

Les actions de nos chemins de fer ont manqué de quelques francs.

Le Foncier est un peu mieux tenu, à 865. Les actions et délégations de Suez ont encore monté de 5 fr.

Les achats au comptant ont été de 412,000 en 5 0/0, et 18,000 en 3 0/0.

Le marché de nos obligations est bon, on cote les Nord 310 fr.; les Charentes, 279; et les Franco-Algériennes, 214 fr.

Il a été délégué un coupon de 42 50 sur les obligations du Crédit Foncier de Roussis qui restent demandées à 412 50.

Demain a lieu la souscription aux 68,000 obligations des chemins de fer de la Vendée, autorisée par le ministre des travaux publics. En prévision d'une réduction sur les demandes, le conseil d'administration a décidé que les titres nominatifs jouissent du privilège de l'irréductibilité.

En réponse à des demandes qui nous ont été faites par quelques-uns de nos lecteurs au sujet de l'émission d'obligations des chemins de fer russes, nous pensons que, sans aller trop loin, des placements aussi avantageux peuvent se faire prochainement en France.

Trois heures. — Nos Rentes sont en reprise de quelques centimes; le 5 0/0 finit à 100 17, et le 3 0/0 à 62 21.

Grand théâtre de Roubaix

Dimanche 10 janvier 1875. Spectacle extraordinaire. LE BOSU. — Drama en 3 actes et 4 tableaux, par MM. Anicet Bourgeois et Paul Féval. 1er tableau l'arabe de la pomme d'Adam; 2e tableau, les fossés de Caylus; 3e tableau, l'armurier de Serovic; 4e tableau, la niche de Médor; 5e tableau, le mort qui parle; 6e tableau, Cocarde et passe-poil; 7e tableau, le fils de l'abbé; 8e tableau, le roi; 9e tableau, le bon monsieur de Peyrolles; 10e tableau, les fanailles du bosu; 11e tableau, la justice de Dieu. Décors et costumes nouveaux. Distribution :

Lagarde, MM. Collart, Gouzeau, Joiselle, Chéry, Hubert. Le régent, Hubert, Peyrolles, Othon, Gouzeau, Millot, Pasquier, Etienne, Naville, Lazès, D'Argenson, Léon, Bonnavet, Léon, Cavique, Gréner.

Blanche de Caylus, Mmes Esth. Gomberti, Blanche de Nevers, Abel Brun, Flore, Clémentine, Madeleine, Angélique, Morel, Tonio, un sage, Tailleur, Martine, MM. Millet, Slawitz, Brant, Robert, un architecte, Paul, un bourgeois, Ernest, seigneurs, soldats, bourgeois.

Vu l'importance de cette pièce, elle sera jouée seule.

Bureau, 6 h. Rideau, 6 h. 1/2.

SANTÉ A TOUS les états sans médecine et sans frais, par la délicieuse farine de santé de Du Barry, de Londres, dite REVALESCIERE

Vingt-sept ans d'un invariable succès, en combattant les dyspepsies, mauvaises digestions, gastrites, gastralgies, glaires, vents, aigreurs, acidités, palpitations, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, constipation, diarrhée, dysenterie, coliques, phthisie, toux, asthme, étouffements, étourdissements, oppression, congestion, névralgie, insomnie, manie, mélancolie, diabète, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, membrane muqueuse, cerveau et sang. — 79,000 cures, y compris celles de M. le duc de Nemours, de Castelnau, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuard de Decies, pair d'Angleterre, etc., etc.

« Cure N° 49,842 : M^{me} Marie Joly, de cinquante ans de constipation, indigestion, névrosité, insomnie, asthme, toux, fluxus, spasmes et anémie. — N° 46,270 : M. Robert, d'une consommation pulmonaire, avec toux, vomissements, constipation et surdité de 25 années. — N° 46,216 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastrite et irritation d'estomac qui le faisait vomir 4 à 6 fois par jour pendant huit ans. — N° 46,218 : le colonel Wastou, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — N° 18,744 : le docteur-médecin Shorland, d'une hydropisie et constipation. — N° 40,532 : M. Baldwin, de l'épuisement le plus complet, paralysie de la vessie et des membres, par suite d'excès de jeunesse. »

Cure N° 62,913. — Valgorge, (Ardèche), 19 octobre 1863. — La Revalésière est un remède qui s'appellerait presque divin. Elle a fait un bien immense à notre bonne sœur Julie, atteinte depuis quatre ans d'une névralgie à la tête, qui la faisait souffrir cruellement et ne lui laissait presque aucun repos. Grâce à votre spécifique, elle est aujourd'hui guérie.

Plus nourrissante que la viande, elle économise encore 30 fois son prix en médecine. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr. 13 kil., 60 fr. Le Bistrot de la Revalésière se mange en tout temps, soit à sec ou trempés dans l'eau, du lait, café, chocolat, thé, vin, etc. Ils rafraîchissent la bouche et l'estomac, enlèvent les nausées et vomissements, même en grossesse; on en mange, ainsi que toute irritation et toute odeur lieueuse en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. Améliorant le sommeil, l'appétit et la digestion, elle nourrit, en même temps, mieux que la viande, hommes et sans pur et des chairs fermes et sèches. Les personnes les plus affaiblies. En boîtes, de 4, 7 et 60 francs. — Revalésière chocolatée, rend l'appétit, digestion, sommeil, énergie et chairs fermes aux personnes et aux enfants les plus faibles, et nourrit dix fois plus que la viande et que le chocolat ordinaire, sans échauffer. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco. — Dépôt à Roubaix chez M. Coille, pharmacien; Morelle-Bourgeois; Léon Davost, pharmacien, rue de l'Hotel-de-Ville, à Tournai; et chez les pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o, 26, Place Vendôme, à Paris.

COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE A Paris, rue de Richelieu, 87 Fondée en 1819 (La plus ancienne des Compagnies françaises) FOND DE GARANTIE CENT QUINZE MILLIONS RÉALISÉS

Assurances en cas de décès. Assurances en cas de vie avec toutes les combinaisons qui s'y rattachent. Rentes viagères immédiates ou différées. S'adresser pour renseignements, à M. Eugène Lonché, directeur particulier à Lille, boulevard de la Liberté.

Eviter les contrefaçons

CHOCOLAT MENIER

Exiger le véritable nom

7910